



COMMUNE DE HAUTERIVE FR
DICASTÈRE DE LA FORMATION, DES STRUCTURES DE GARDE,
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Demande de subside
A retourner jusqu'au 31 juillet

Ecole maternelle / Atelier : _____ Nbre ½ jour

Date d'entrée : _____

Enfant

Nom, prénom _____

Date de naissance _____

Adresse complète _____

Parents ou soutien légal

Père

Mère

Nom, prénom _____

Adresse complète _____

Tél. privé _____

Tél. professionnel _____

Signature _____

Par leur(s) signature(s) les parents ou soutien légal acceptent les tarifs de subventionnement des écoles maternelles – jardins d'enfants.

Prière de compléter le formulaire et de l'envoyer accompagné du questionnaire pour la détermination du tarif, rempli par l'employeur (un formulaire pour chaque membre du groupe familial exerçant une activité lucrative) à :

Commune de Hauterive FR – Case postale 48 – 1725 Posieux

M. Aurélien Baroz – 079/506.23.21

E-mail : commune@hauterivefr.ch

Informations importantes:

- ❖ Le subside est accordé uniquement pour l'année qui précède l'entrée à l'école enfantine (Art.6 1b de la convention liant les écoles maternelles et l'Association des communes du Gibloux).
- ❖ Le ou les questionnaires pour la détermination du tarif doivent être joints à la demande.

❖ **Aucune subvention ne sera accordée aux demandes qui parviendront après le 31 juillet.**